

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le trente septembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques .

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène), ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra représentant M. BULTEL Jean-Pierre, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre (pouvoir de M. BAGUE Patrice), BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), PAYOT Jean Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane (pouvoir de M. GILLY Lucien), PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jean, BOUVET Patrick, FERRON Jean et CRAPSKY Bernard représentant M. NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean Michel, BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, GILLY Lucien ayant donné pouvoir à M. COLLOMB Stéphane, BULTEL Jean Pierre représenté par Mme REYNAUD Sandra, GAMBAUDO Georges et M. NICOLAS Yves représenté par M. CRAPSKY Bernard.

## Délibération n°2016 / 103

**OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 MAI 2014.**

Le Conseil de Communauté,  
Vu sa délibération visée en objet,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** des décisions du Président visées ci-dessous :

- Décision 2016/007 du 7/6/2016 :

**MIGRATION LOGICIELS INTERCOMMUNALITE ONLINE POUR UN MONTANT DE 19 467.50 € HT AUPRES DE JVS MAIRISTEM.**

- Décision 2016/008 du 7/6/2016 :

**ACHAT SERVEUR, INSTALLATION ET CONFIGURATION POUR UN MONTANT DE 11 031.64 € HT AUPRES DE DPS INFORMATIQUE.**

- Décision 2016/009 du 21.6.2016 :

**ASSISTANCE A LA CONCRETISATION DE L'ETUDE EN LIEN AVEC LE PROJET ECO VALORISATION POUR UN MONTANT DE 11 000.00 € HT AUPRES DE AGROSYLVA.**

- Décision 2016/010 du 22.6.2016 :

**MOE RETENUE COLINAIRE ET INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE NEIGE DE CULTURE POUR UN MONTANT DE 18 500.00 € HT Tranche Fixe et de 6 500.00 € HT Tranche Conditionnelle AUPRES DE DIA NEIGE.**

- Décision 2016/011 du 22.6.2016 :

**ACQUISITION SUSPENTES TSF ALP STATION DU SAUZE POUR UN MONTANT DE 60 000.00 € HT AUPRES DE POMAGALSKI.**

- Décision 2016/013 du 01.08.2016 :

**MARCHE TENUES DE TRAVAIL HIVER POUR LE PERSONNEL D'EXPLOITATION POUR UN MONTANT DE 43 683.60 € HT AUPRES DE COTERIA.**

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,  
M. Jacques MARTIN